

QU'EST-CE QUE LA ZEE ?

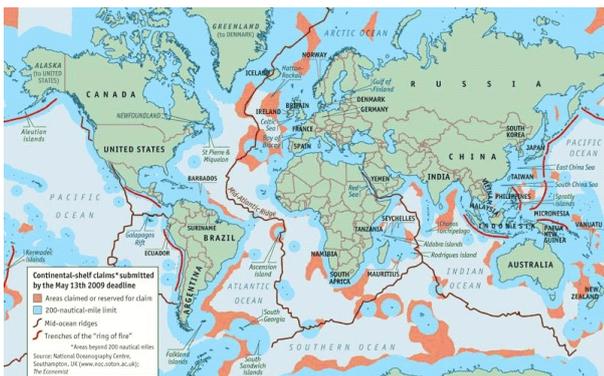
mardi 14 août 2018, par [jbouffand](#)

La Zone Economique Exclusive désigne l'espace maritime jusqu'à 200 milles (370 km) du littoral. Dans certaines conditions, lorsque le plateau continental s'étend au delà des 200 milles, la ZEE peut être étendue jusqu'à 350 milles (650 km). Dans cet espace, l'Etat riverain exerce le contrôle exclusif de l'exploitation des ressources minérales et vivantes : il attribue les autorisations d'exploitation, il prélève des taxes, il réprime l'exploitation illégale de ces ressources. En revanche, la navigation y est libre, ainsi que la pose de câbles sous-marins ou de pipe-lines



La surface cumulée de toutes les ZEE couvrent aujourd'hui 70 millions de km², soit 20% environ de la surface totale des mers et des océans. Les demandes d'extensions déposées auprès de l'ONU concernent environ 24 millions de km².

Sur la carte ci-dessous, les surfaces en bleu représentent les ZEE déjà fixées. Les surfaces en rouge sont les revendications déposées auprès de l'ONU ou susceptibles de l'être.



Les ZEE revêtent un intérêt économique majeur. Elles abriteront en effet près de 90% des ressources offshore d'hydrocarbures et 90% des ressources halieutiques.